

VIDE GRENIER

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (Nom, Prénom),
né(e) le , à
domicilié(e)
.....
..... (adresse complète)

déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au débailage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à , le

Signature,

US
Guérandaise
24 rue JB Beyeray
Guérande

Dimanche 2 Avril 2023

\$ VIDE GRENIER

VIDE DRESSING

Reconstitution historique camp US 39/45

Expo véhicules US de collection

Petite restauration et boissons

BBQ radio des Guérandais

Entrée
Parking
Gratuits
9h-18h

Organisé par l'Apel et la Maison des Lycéens
inscription et renseignements:
apel.lycee@sjb-lamennais.net
06.31.29.62.48

DIMANCHE 2 AVRIL 2023

9H – 18H

DEMANDE D'INSCRIPTION

PAGE A RENVOYER à :

MDL Lycée La Mennais

24 rue Jean Baptiste

44350 GUERANDE

Les Mineurs doivent être inscrits et encadrés tout le temps de la vente par un adulte

Représentant légal :

NOM PRENOM

Adresse complète

N° de téléphone

Pièce d'identité n°PASSEPORT CARTE D'IDENTITE

Délivrée le par

JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Photocopie RECTO VERSO de la pièce d'identité

Montant de l'emplacement (chèque à l'ordre de l'A.P.E.L.L. La Mennais)

12 euros

Attention : les stands de restauration et boissons autre que celui de l'APEL ne sont pas acceptés. La vente d'animaux est interdite.

Je soussigné(e)..... Certifie sur l'honneur être vendeur occasionnel d'objets personnels et ne pas procéder à des opérations d'achat pour revendre, considérées comme commerciales en application des articles 1^{er} et 632 du Code du Commerce, ne pas être inscrit(e) au Registre du Commerce, ni assujett(e) à la taxe professionnelle. Je désire, après avoir lu et approuvé le règlement et les conditions de participation, réserver un emplacement pour le vide-grenier du 2 Avril sur le plateau sportif en extérieur du Lycée La Mennais.

Date.....

Signature

1°) Le vide-grenier est réservé uniquement aux particuliers certifiant sur l'honneur être vendeurs occasionnels d'objets personnels et n'étant pas inscrits au registre du commerce

2°) Une participation de 12 euros par emplacement de 3 mètres sur 3 mètres sera demandée lors de l'inscription

3°) La vente se situe en extérieur sur le plateau sportif du Lycée La Mennais ,24 rue Jean Baptiste Legeay à Guérande, les emplacements seront attribués le matin de la manifestation à partir de 6h30

4°) La vente n'est autorisée que de 9h à 18h dans les emplacements définis.. Le soir, veillez à emporter les invendus et laissez votre emplacement parfaitement propre

5°) Le stationnement des véhicules des vendeurs se fera sur le parking en herbe, situé près de l'entrée du parking visiteurs. Pour des raisons de sécurité les vendeurs s'engagent à rester sur le site de 9h à 18h.

6°) Les organisateurs ne fournissent aucun matériel pour exposer (étal, chaise ou tréteaux). Chacun y pourvoira.

7°) Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité concernant d'éventuels vols ou dégradations en tout genre

8°) Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement, même en cas d'intempéries

9°) Chaque exposant s'engage à respecter les conditions légales en vigueur fixées par l'Administration, pour la participation aux ventes au déballage

10°) Chaque exposant sera notifié sur un registre coté et paraphé par Monsieur le Maire. La clôture des inscriptions se fera 48h avant la vente. L'inscription est prise sous réserve d'acceptation des organisateurs et de Monsieur le Maire

11°) Les demandes d'inscription se font uniquement par courrier et ne seront enregistrées que si elle sont dûment remplies et accompagnées du règlement et des pièces à joindre. Si vous souhaitez recevoir une confirmation écrite de votre inscription, merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

12°) L'inscription à ce vide-grenier implique de facto l'acceptation de ce règlement

13°) Un stand buvette-restauration sera disponible sur place